

Communiqué de la Mairie

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 Mars 2010 à 20 H 30.

Madame le Maire a fait part au Conseil Municipal du décès de Monsieur Marcel PREMAT, ancien Secrétaire de Mairie de la Commune de 1960 à 1985.
Le Conseil Municipal a ensuite délibéré sur les affaires suivantes

Le Conseil Municipal a été informé d'une réunion qui a eu lieu avec les Services de l'Etat et le Centre Culturel de l'Ouest sur les problèmes de chauffage du monument, de l'accès logistique de celui-ci dans l'avenir.

Voirie :

Des travaux de gravillonnage au cimetière sont en cours de réalisation par les employés communaux. L'accès au columbarium sera prochainement réalisé. La mise en service de celui-ci est prévu au 1^{er} Juillet 2010.

Suite à la période froide qui vient de se terminer, une estimation de réparation de voirie a atteint 75 000 €. Sur ce montant 40 000 € environ seront programmés en 2010.

Il a été rappelé les dégradations causées sur le terrain de foot par un conducteur automobile mal intentionné. La pose d'une clôture est envisagée dans les prochains mois.

Il a été signalé d'éventuels désordres dans une cavité située sous le chemin des Ecoteries (Impasse). Une étude est demandée à un géologue afin de mettre les dispositions propres à sécuriser les lieux.

Au regard des travaux de voirie importants en période d'été, un emploi CAE a été créé pour une durée de 6 mois. Monsieur Christian LEBOUCHER sera recruté sur ce poste.

Bâtiments :

Le dossier accessibilité personnes à mobilité réduite concernant les travaux de réaménagement du Presbytère est revu avec l'architecte Mr FEBVRE. La mission de maîtrise d'œuvre des travaux est signée avec celui-ci sur la base d'un devis de 10 156 € TTC.

Le dossier de réhabilitation des 2 logements instituteurs au dessus de la cantine est approuvé. Les travaux pourront être exécutés d'ici quelques mois.

Environnement

Une matinée verte est organisée le Dimanche 18 Avril avec la collaboration des chasseurs. Il s'agira, une fois de plus, de ramasser des débris de toutes sortes qui sont jetés dans les fourrés ou haies de la Commune.

Subvention associations : L'Association des tilleuls envisage des travaux importants dans les locaux dont elle est propriétaire. Une subvention d'un montant de 2 000 € pourra lui être accordée lors que les travaux débiteront.

Sécurité : Un défibrillateur sera posé à proximité de la Mairie. Une formation groupée sera organisée à destination de tous ceux qui pourraient intervenir dans un périmètre rapproché.

Une formation incendie est programmée pour le personnel communal début Mai.